



znieff

ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Date d'édition : 06/07/2018
<https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/420030263>



Les longues Raies à Valdieu-Lutran (Identifiant national : 420030263)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 1685331)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : N. FORESTIER,
CLIMAX, .- 420030263, Les longues Raies à Valdieu-Lutran. - INPN, SPN-
MNHN Paris, 7P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/420030263.pdf>

Région en charge de la zone : Alsace
Rédacteur(s) : N. FORESTIER, CLIMAX
Centroïde calculé : 954164°-2302726°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 28/02/2014
Date actuelle d'avis CSRPN : 28/02/2014
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900
Date de dernière diffusion INPN : 12/05/2015

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	7
9. SOURCES	7

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Haut-Rhin
- Commune : Valdieu-Lutran (INSEE : 68192)

1.2 Superficie

9,93 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 365

Maximale (mètre): 365

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Ce site est spécifiquement consacré au Milan royal, espèce migratrice menacée déterminante en Alsace, permettant de désigner à elle seule une ZNIEFF.

Le site de nidification des Longues Raies se situe en bordure du canal du Rhône au Rhin. Le Milan royal est connu comme nicheur sur ce site depuis 2008 et y est observé chaque année jusqu'en 2011. Le massif longiligne, qui s'étend entre la voie ferrée et le canal, correspond à une forêt de feuillus et ne présente que peu d'intérêts écologiques, hormis la fonction de corridor terrestre en accompagnement du canal.

Le Milan royal, protégé en France, est le plus grand rapace diurne nicheur d'Alsace. Opportuniste et charognard, il niche dans les bois et bosquets pourvus de gros arbres entourés de milieux ouverts dominés par l'agriculture extensive, préférentiellement des pâtures et affectionne les vallons parcourus de rivières. Cette mosaïque de milieux, propre au Sundgau et au Jura alsacien, explique sa présence encore aujourd'hui. Son territoire de chasse s'étend sur un rayon de 2,5 km autour de l'aire. Au niveau national, ses effectifs ont considérablement diminué depuis le XIX^{ème} siècle, bien qu'une augmentation passagère ait eu lieu entre 1975 et 1990. Depuis 1990, la régression a repris. Le Sundgau et le Jura alsacien constituent les derniers bastions de l'espèce dans le Haut-Rhin, où un suivi de la nidification a été mené par la LPO Alsace. La population alsacienne en 2011 est estimée entre 35 et 49 couples nicheurs.

Les menaces qui pèsent sur cette espèce dans le secteur sont surtout, outre les modifications des pratiques agricoles et l'urbanisation (altération des zones de chasse), les dérangements sur les sites de reproduction et la destruction involontaire des aires (travaux forestiers notamment), l'augmentation du déficit en nourriture en période de nourrissage des jeunes en raison de la raréfaction des prairies. La LPO a procédé ces dernières années à des actions de sensibilisation des agents de l'ONF afin de maintenir les zones favorables à la nidification de l'espèce dans les massifs gérés par l'ONF.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

Non renseigné

Commentaire sur les mesures de protection

Le Milan royal fait l'objet d'un Plan National d'Actions, décliné régionalement en Alsace.

1.6.2 Activités humaines

- Pas d'activité marquante

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none">- Ecologique- Faunistique- Oiseaux		
<i>Commentaire sur les intérêts</i>		
<i>aucun commentaire</i>		

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La ZNIEFF 1 est proposée selon une délimitation de la parcelle forestière où le nid a été observé et en concertation avec la LPO et en cohérence avec la méthode retenue pour le lot Vosges du Nord. Le tracé de la zone comporte l'entité boisée comprenant la lisière forestière et la bande enherbée (site préférentiel de nidification du Milan royal). Il a été choisi de ne pas englober l'ensemble du massif forestier car l'intérêt écologique du massif, en dehors de la présence du Milan royal, ne permet pas de définir une ZNIEFF. Aussi, les nids observés depuis 2008 sur le site sont toujours localisés au même endroit, le reste du massif à l'ouest ne semblant pas convenir au Milan royal pour sa reproduction. La frange nord du périmètre correspond à une culture intensive de maïs et n'a pas été prise en compte.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Voie ferrée, TGV	Intérieur	Indéterminé	Réel
Coupes, abattages, arrachages et déboisements	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Oiseaux - Phanérogames - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 			

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	41 <i>Forêts caducifoliées</i>		Informateur : CLIMAX	100	

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	2844	<i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Milan royal</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : HEUACKER V.				2009 - 2011

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Oiseaux	2844	<i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	CLIMAX		
	HEUACKER V.		